

Le Togo chez l'habitant



Jours:	12
Prix:	1000 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★★
Difficulté:	★★★☆☆
	📍 Voyage passion
	📍 Hors des sentiers battus
	📍 Minorité ethnique 📍 Culture
	📍 Faune et Flore 📍 Artisanat et vie locale

Un voyage qui vous ressource, un voyage qui vous fortifie. Ce programme de **séjour au Togo chez l'habitant** est un véritable tremplin pour partager les peines et les joies des **peuples les plus reculés de cette partie de l'Afrique** : nuits chez l'habitant au cœur de la jungle, récits et contes historiques sous l'arbre à palabres, danses traditionnelles, visites de marchés locaux, ... Ce voyage est aussi un **parcours initiatique** au sein des **ethnies du Togo**.

Jour 1. Bienvenue au Togo !



Lomé 📍

- Arrivée à l'aéroport de **Lomé** au Togo. Nous sommes accueillis par l'équipe locale puis transférés à notre hôtel. Notre guide coordinateur nous fait une présentation du programme et nous fournit les diverses informations utiles.
- Nuit à Lomé en résidence privée.

Jour 2. Kpalimé et la région de Kloto



Lomé 📍

🚗 130km - ⌚ 2h 10m
Kpalimé 📍

- Nous mettons ensuite le cap sur **Kpalimé**, au nord-ouest de Lomé, le long de la frontière avec le Ghana. La région de Kpalimé est le **paradis vert du Togo**, et notre séjour ici nous en convaincra aisément. Plateaux verdoyants, jungles, cascades, les amoureux de la nature seront ravis !
- Nous passons la nuit chez l'habitant en bordure de la belle **forêt de Kloto**, à une dizaine de kilomètres de la ville.

Jour 3. Notsé et l'ancien royaume Ewé



- Tôt le matin nous partons pour la ville historique de Notsé, capitale du peuple **Ewé**. Il ne subsiste pas beaucoup de traces du royaume qui s'y développa vers le XV^{ème} siècle mais Notsé reste un lieu mythique pour de nombreux Ewé comme en témoigne chaque année la **plus grande fête traditionnelle du peuple Ewé** : **Agbogbo-Za**.

Visite des vestiges de l'ancien royaume du peuple Ewé. Fondée par des peuplades parties de la vallée du Nil et ayant fait étapes à Oyo (Nigéria), Kétou (Bénin) et Tado (Togo), **Notsé** est la dernière étape des migrations Ewé vers le XV^e siècle.

Kpalimé 📍
🚗 70km - ⌚ 1h 30m
Notsé 📍

- Nuit sur place chez l'habitant.

Jour 4. Vestiges de la 1ère guerre mondiale



Notsé 📍
🚗 30km - ⌚ 30m
Wahala 📍
🚗 45km - ⌚ 45m
Atakpame 📍

- Départ pour Wahala pour y découvrir les **anciens cimetières franco-allemands** où reposent les soldats tombés lors de la **première guerre mondiale** (1914-1918). Tout le village porte les marques de ce passé sombre du monde.
- Nous mettons aujourd'hui le cap vers **Atakpamé**.

Atakpamé est une ville prospère perchée sur une colline et qui complète le **triangle du café-cacao** formé par Kpalimé, Badou et Atakpamé. Autrefois, la ville était un **refuge montagnoux**. Plus tard, au cours de la colonisation allemande, la ville devint un **centre agricole et administratif**. Avec un peu de chance, on peut assister à un spectacle de **danse tchébé** sur échasses. C'est une des danses les plus célèbres du Togo et une des spécialités de la région.

Jour 5. En pays Kabyé



Atakpame 📍
🚗 260km - ⌚ 4h
Kara 📍

- Ville en pleine expansion, Kara est au cœur de la visite du Nord Togo. C'est ici que l'on trouve un des groupes ethniques les plus nombreux du Togo, les **Kabyés** ou "paysans de la pierre" car ils pratiquent l'**agriculture sur un terrain rocheux**. Les Kabyés ont fait de la région un centre agricole important où l'on cultive de l'igname, du coton, des arachides, et où l'on trouve des mangues ainsi que d'autres fruits. Leurs maisons appelées *Soukala* sont un ensemble de huttes réunies par un mur d'enceinte où ne vit qu'une seule famille patriarcale. **Rencontre et échanges** avec les artisans, notamment les forgerons. Possibilité d'assister au mois de juillet de chaque année aux **festivals traditionnels** Evala, fête d'initiation.
- Nuit en résidence privée à Kara.

Jour 6. Agavé



Kara 📍
🚗
Agavé 📍

- Arrivés à **Agavé**, nous allons visiter les hectares de **champs fruitiers et de cacao** (dégustations comprises !). Cette région est considérée comme l'un des **greniers du pays**, la population pratique essentiellement l'agriculture. Randonnées et excursions autour du village. Nous visitons également le **château du premier Français** sur la montagne d'Agavé.
- Nuit chez l'habitant.

Jour 7. Danyi Gabi et la pierre magique

Agavé 📍
🚗
Danyi Gabi 📍

- Aujourd'hui nous découvrons la région de **Danyi Gabi**, qui recèle un fait rarissime : une pierre qui porte une autre pierre. L'histoire de cette pierre précieuse est à découvrir avec intérêt et sagesse. Une merveille tout simplement, qui dépasse l'entendement humain et suscite la curiosité.
- En fin d'après-midi avec un peu de chance, nous pouvons assister à une **soirée traditionnelle** faite de **contes** et de **récits épiques et guerriers**.
- Nuit chez l'habitant au cœur du village.

Jour 8. Journée artistique à Adeta



Danyi Gabi 📍
🚗 20km - 🕒 40m
Adéta 📍

- Arrivée à **Adeta** nous faisons une visite de courtoisie au **peintre Christophe**, un artiste plasticien aux doigts magiques, très célèbre dans la région des plateaux. Quel bonheur de voir ses tableaux et autres œuvres d'art ! L'artiste donne aussi des formations aux jeunes en Art plastique et en portrait.
- Nuit dans un motel de la bourgade.

Jour 9. Détente à Agamé



Adéta 📍
🚗 10km - 🕒 10m
Agame 📍

- L'étape d'**Agamé** sonne comme une **parenthèse touristique et détente**. Nous allons découvrir la **cascade d'Agamé**, en forme de piscine et facilement accessible. Pause déjeuner, possibilité de prendre un **bain rafraîchissant**.
- Le soir retour au centre du village pour passer la nuit à Agamé chez l'habitant.

Jour 10. Visite de Lomé



Agame 📍
🚗 150km - 🕒 2h 30m
Lomé 📍

- Nous revenons aujourd'hui à Lomé, la bouillonnante et vivante capitale du pays, située sur les rives de l'océan atlantique et qui regorge de marchés, restaurants, bars/maquis et autres commerces.
- Au grand **marché Assiganmé** nous découvrons les *Nana Benz*, célèbres commerçantes de tissus imprimés.

Le **marché artisanal** est quant à lui l'endroit idéal pour acheter des souvenirs. Le visiteur avisé peut y découvrir des articles de valeur et on peut y observer les artisans à l'œuvre : batik, sculpture sur bois, gravure, tissage, ...

Enfin, le **marché aux fétiches** nous ouvre les portes de la pharmacopée traditionnelle.

- Lomé, c'est aussi les grands monuments comme la place de la liberté, la place de l'indépendance ou encore son fameux **musée national des arts**. Nous n'oublions pas d'aller faire un tour du côté du **port de pêche** où les pêcheurs sont toujours au rendez-vous.
- Nuit à Lomé dans une auberge.

Jour 11. La Côte des Esclaves



Lomé 📍
🚗 80km - 🕒 2h
Togoville 📍

- Ce matin nous visitons Agbodranfo, ancienne cité portugaise devenue une tranquille petite ville coincée entre le lac Togo et l'océan. Ancien **port esclavagiste** situé à 30 kilomètres de Lomé, elle a été reconnue comme faisant partie de la "**Côte des esclaves**".

On peut y découvrir quelques vestiges de ce passé tels que la **maison des esclaves** (Woold Home) ou le **puits des enchaînés**, ainsi que la localité de Glidji, lieu de la *cérémonie de la prise de la pierre sacrée*. Nous consacrons une bonne demi-journée participative et d'échanges dans le quotidien des habitants d'Agbodranfo.

- Nuit en auberge à Togoville.

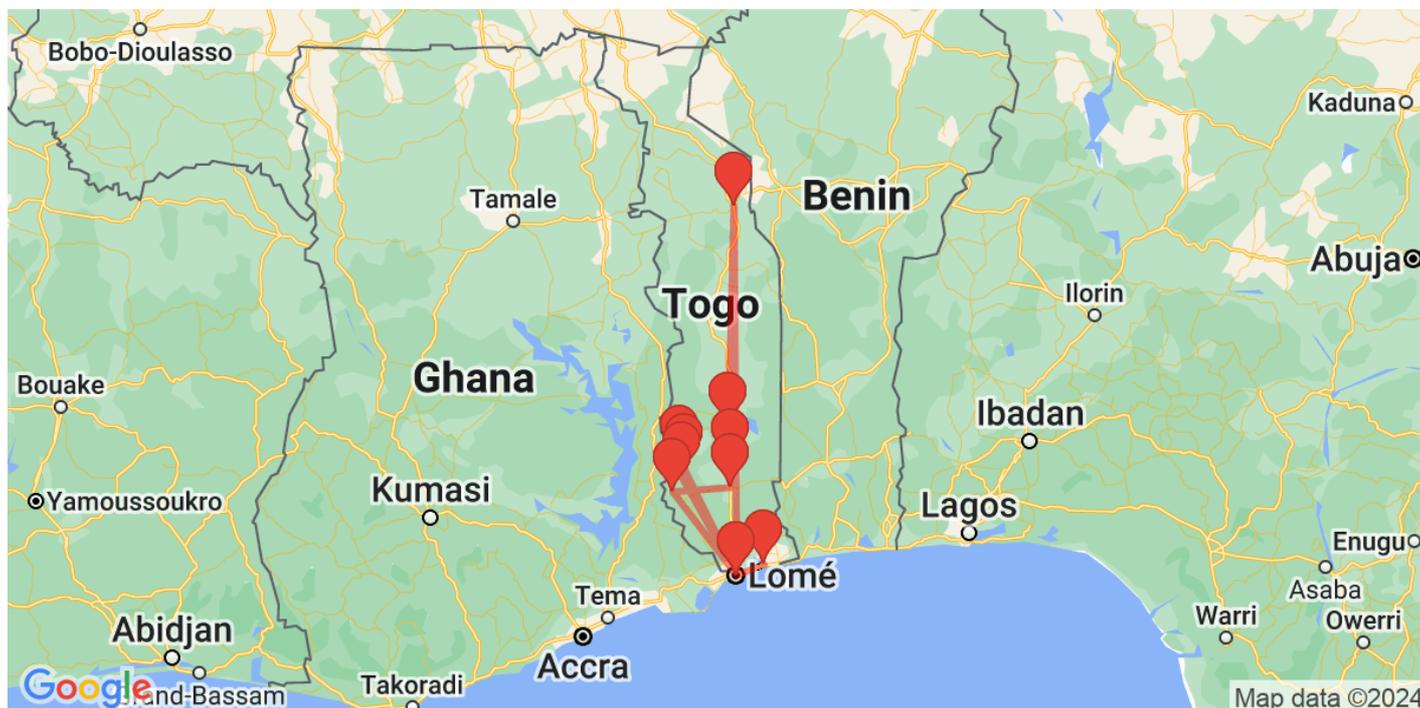
Jour 12. Bon retour !



Togoville 📍
🚗 80km - ⌚ 2h
Lomé 📍

- Plus que quelques heures au Togo et nous en profitons pour un dernier tour de ville à Lomé. Nous allons nous **balader du côté de la plage** pour partager nos **joies et nos émotions**. Quelques achats de souvenirs et rafraîchissements et il est déjà l'heure du transfert vers l'aéroport pour notre voyage retour.

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

1-2	3-4	5-6	7-9	10-20
1300 EUR	1250 EUR	1200 EUR	1100 EUR	1000 EUR

Inclus

- L'hébergement
- Les services d'un guide coordinateur francophone
- Les transports pendant l'ensemble du séjour (chauffeur et essence inclus)
- Les activités mentionnées
- Les entrées de site

Non inclus

- L'aérien
- Les frais de visa
- L'assurance
- Les repas et boissons
- Les pourboires et dépenses personnelles
- Les extras

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.